

Saint-Geniès-de-Malgoirès

BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE | 2024

Meilleurs Vœux !!!



L'ATELIER DES SAVEURS
ARTISAN BOULANGER PÂTISSIER

Boutique atelier
04 66 57 65 81
Quartier des Arnaves,
Route de Nîmes
30190 Saint-Geniès-de-Malgoirès

Point de vente
04 66 81 62 33
Centre village,
Les Boulevards
30190 Saint-Geniès-de-Malgoirès

L'Atelier des Saveurs
boulangerie_latelierdessaveurs
boulangerie.latelierdessaveurs@gmail.com

 **ColorHome.**

Peinture & Décoration

06.24.53.17.09

30190 Saint-Geniès-de-Malgoirès

 **monsieurstore**
Store • Portail • Porte • Volet • Pergola • Fenêtre • Porte de garage

43 Grand Rue - 30130 LA ROUVIERE

Tél 04 66 81 15 84

 **Alésence**
LA REGORDANE

Société d'expertise comptable
1 rue Alexandre Fleming
30190 ST GENIES DE MALGOIRES
06.50.46.07.38

 **TAXI D. PAPA**
06 69 16 27 26
DOMESSARGUES N°2

 **ESTA TAXI**
06 09 50 01 04
ST-GÉNIES DE MALGOIRES N°4

• Déplacements privés et professionnels
• Scolaires • Taxis conventionnés

 **GROUPE BRAJA LAUTIER MOUSSAC**

LAUTIER MOUSSAC
N°5 Zone d'Activités Peire Plantade - RD 226
30190 MOUSSAC
04 66 81 61 87
SA au capital de 1 000 000,00 €
Siret : 319 755 823 00196
Travaux Publics & Routiers - V.R.D. - Centrales d'Enravage

RM RÉNOVE

 06 50 24 98 06 

PLOMBERIE,
ÉLECTRICITÉ, CLIMATISATION,
PLACO, PETITE MAÇONNERIE...
NEUF & RÉNOVATION
DEVIS GRATUIT
ST-GENIES DE MALGOIRES 



BAR LE RDV
RENDEZ-VOUS RESTO

15 QUAI GUIZOT - SAINT-GENIÈS DE MALGOIRÈS
06 41 83 96 19



RÉFÉRENCES MAIRIE

Mairie de Saint-Geniès ouverte tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h
sauf le mercredi après-midi

04 66 63 87 87
accueil-etatcivil@saintgeniesdemalgoires.fr
site internet : www.saintgeniesdemalgoires.fr

Le maire et la 1^{ère} adjointe reçoivent sur rendez-vous ;
le service urbanisme est ouvert tous les après-midi
(sauf le mercredi) de 14h à 17h

LETTRE D'INFORMATION

Vous souhaitez recevoir l'actualité de la mairie ?

Envoyez-nous vos coordonnées par courriel à :

communication@saintgeniesdemalgoires.fr

Et recevez dès 2025 nos premières lettres d'information

NUMÉROS UTILES

06 72 36 91 32 : Police municipale

112 : N° d'appel d'urgence européen

114 : N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

119 : N° d'urgence pour des violences sur des mineurs

3919 : N° d'urgence pour des violences conjugales

3977 : N° d'urgences pour violences sur personnes âgées ou handicapées

18 : N° des sapeurs-pompiers

15 : N° du SAMU

17 : N° de la gendarmerie

Pré-plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
Opération tranquillité vacances (OTV) : inscription en ligne à OTV pour une surveillance de votre domicile en votre absence



ÉDITO



Mes chers administrés,

Après une année 2024 marquée par un contexte géopolitique incertain, je n'ai pas envie d'évoquer avec vous toutes ces petites lâchetés du débat public local. Pas plus envie de céder aux mesquineries qui cherchent à nous diviser, ni de parler de tous ceux qui distillent et se complaisent dans la médiocrité des propos haineux, parfois diffamatoires, sur les réseaux sociaux.

Je tiens au contraire à remercier ceux qui œuvrent au quotidien pour le bien-être des habitants de la commune : enseignants ; tissu associatif ; pompiers ; forces de l'ordre ; personnel de santé ; artisans ; commerçants et agents communaux.

Savourons pleinement le bonheur de vivre dans notre si jolie commune et apprécions chaque petit bonheur quotidien qui nous est offert.

En ces temps difficiles pour nombre de nos concitoyens en situation de précarité économique et pour des populations entières de par le monde, broyées par des guerres ou chassées de leurs foyers à cause du réchauffement climatique, soyez fiers et heureux de faire partie de la communauté des Mediogozins et les Mediogozaines.

Que l'année 2025 soit placée sous le signe de la bienveillance et de la solidarité.

Je vous souhaite une excellente année 2025 !

Jean-François Durand-Coutelle,
maire de Saint-Geniès-de-Malgoirès

DISTRIBUTION DES SACS DE TRI SELECTIF :

MARS 2025 :

Mercredi 5, de 17h à 19h • Jeudi 6, de 14h à 17h et Vendredi 7, de 9h à 12h.

SEPTEMBRE 2025 :

Mercredi 3, de 17h à 19h • Jeudi 4, de 14h à 17h et Vendredi 5, de 9h à 12h.

RAPPEL : la collecte des déchets divers (sacs noirs) a lieu vendredi matin ; les sacs de tri sélectif (sacs jaunes) sont ramassés le mercredi matin. Les sacs ne doivent être déposés sur la voie publique que, au plus tôt, la veille après 20h. La déchèterie de La Rouvière est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 toute l'année 04 66 63 85 51. Le service des encombrants ne passe que par Nîmes Métropole tous les 3^{èmes} jeudis de chaque mois sur inscription via le site www.nimes-metropole.fr ou par téléphone 04 66 02 54 54.

Aucune distribution ne pourra être faite en dehors de ce calendrier

Rédacteur en chef :
Jean-François DURAND-COUTELLE,
et la commission communication

Crédits photos

Mairie de St-Geniès-de-Malgoirès
Corine ROUY-BORT et JP NEGRE

Impression et Conception

AF Communication

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION

INSCRIPTION AU REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES VULNÉRABLES

Mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels, le registre nominatif des personnes vulnérables est un dispositif qui a pour objectif d'aider les personnes fragiles en cas de besoin : canicules, grands froids, inondations, relogements d'urgence, pandémies

Il s'agit d'assurer un suivi régulier des personnes isolées, fragilisées par l'âge, par un handicap ou par un mode de vie spécifique.

Ce registre permet aux personnes qui s'y sont inscrites volontairement, d'être contactées par les services publics en cas d'événement exceptionnel.

Qui est concerné par une inscription sur le registre communal ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,

- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

Comment s'inscrire ?

L'inscription peut être réalisée, soit :

- par la personne concernée ou, le cas échéant, par son représentant légal,
- par un tiers (personne physique ou morale).
L'inscription est bien évidemment facultative et doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Renseignements :

Madame Stéphanie TRAMUNT - 04 66 63 87 87

Formulaire d'inscription disponible à l'accueil de la mairie, au poste de police municipale ou sur le site Internet, rubrique « sécurité ».

SERVICES MAIRIE

DÉMARCHES 100% DÉMATÉRIALISÉES À LA MAIRIE DE SAINT-GENIÈS DE MALGOIRÈS

France Identité est une application du service public qui permet de prolonger les usages de la carte d'identité dans le monde numérique : prouver son identité lors de démarches en ligne, voter par procuration sans se déplacer, etc.

Les avantages de l'identité numérique

- Réduire le nombre d'usurpations d'identité réalisée à partir des photocopies de cartes d'identité,
- Sécuriser les démarches en ligne pour l'utilisateur et pour le fournisseur de service,
- Faciliter les démarches relatives aux titres d'identité

Pour qui ?

L'application est accessible pour les Français majeurs disposant d'un smartphone (iOS > 16 ou Android 10 et + doté de la technologie NFC - sans contact) et d'une Carte Nationale d'Identité électronique nouveau format (CNIe).

Comment ça marche ?

La création de son identité numérique s'effectue en deux temps :

1. La création d'un compte France Identité sur son smartphone : télécharger l'application France Identité sur Play Store ou App Store, créer son espace et renseigner son profil.
2. Sa certification en mairie : se rendre à la mairie de Saint-Geniès de Malgoirès (sans rendez-vous) pour la vérification de son identité. Cette procédure permet de confirmer que l'utilisateur du compte France Identité est bien le titulaire légitime de la carte d'identité rattachée au compte.

Votre compte est certifié sous 48h.

INSCRIVEZ-VOUS AU SYSTÈME D'ALERTE EN CAS DE RISQUES MAJEURS

Les habitants de Saint-Geniès de Malgoirès peuvent bénéficier gratuitement du dispositif «Risques majeurs» et être alertés par téléphone ou sms en cas d'événement naturel (inondation, feu de forêt, etc.) ou technologique.

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

C'est un risque d'origine naturelle ou résultant d'une activité humaine qui a deux caractéristiques :

- Ses conséquences pour les habitants et/ou pour les biens sont importantes, c'est un événement grave,
- Sa fréquence est faible : si faible que les habitants sont tentés de l'oublier et de ne pas s'y préparer.

Un risque majeur existe quand un aléa, un événement dangereux, imprévu et brutal peut se produire. Les pouvoirs publics et l'ensemble des citoyens partagent la responsabilité de prévenir et gérer ce type d'événements. Quels gestes adopter, quelles consignes suivre ? Bien informé, le citoyen devient le principal acteur de sa sécurité.

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire gratuitement sur le site Internet, rubrique « Sécurité » ou à l'accueil de la mairie.

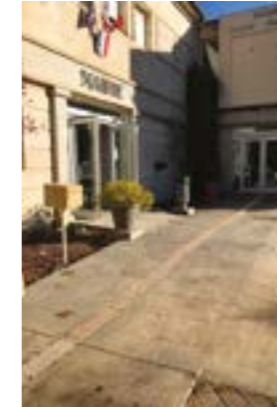
LA MAIRIE S'ADAP

Vous l'avez certainement remarqué, lorsque vous vous rendez à l'accueil de la Mairie, à la bibliothèque ou encore au foyer, vous êtes accueilli par des portes automatisées.

Cette évolution fait partie de la mise en conformité avec la loi « Handicap » de nos bâtiments publics, planifiée dans un Agenda D'Accessibilité Programmée (dit Adap). Une étude, effectuée sous l'ancienne mandature, prévoyait les travaux à réaliser pour répondre à la réglementation. Moins une obligation légale qu'un devoir de prendre en compte le principe d'inclusion, la commission sécurité des bâtiments a souhaité commencer par l'édifice central du village, l'espace socio-culturel.

Ainsi, bien que moins remarquable, le chemin allant du parking aux entrées du bâtiment est à présent normé en degré de pente, se dote d'une bande rugueuse et d'un palier d'arrêt pour sécuriser les déplacements en fauteuil roulant. Les nez des marches de l'escalier sont à présent contrastés pour permettre aux personnes atteintes de cécité de mieux appréhender l'accès à l'étage et la rampe de l'escalier a également été rallongée. Dans les prochains jours, les vitres seront contrastées, mettant un point final à la mise aux normes de cet espace à présent accessible, par tous, en toute autonomie.

Avant la fin de l'année, l'agenda devenu obsolète, sera retravaillé avec un auditeur spécialiste et la planification des travaux à entreprendre sur les autres bâtiments de la commune sera établie dans un nouveau document, qui tiendra compte des nouvelles réglementations.



EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉO PROTECTION

Après avoir défini les besoins et étudié les lieux stratégiques, un diagnostic a été rendu par le référent sureté du groupement de gendarmerie du Gard.

Une fois les autorisations administratives obtenues de la Préfecture du Gard, la maîtrise d'œuvre a été confiée à Nîmes Métropole. Les services de cette structure ont piloté l'étude technique et le montage financier du projet, subventionné à hauteur de 50% par Nîmes métropole. Le suivi du chantier, supervisé par la direction numérique de Nîmes Métropole, a été confié à la commune de Saint-Geniès de Malgoirès.

La première tranche des travaux a été réalisée en 2024. L'extension du dispositif sera achevée courant 2025 : il va accroître le nombre de caméras de 4 à 12, intégrant une caméra à lecture de plaques d'immatriculation.

A terme, le système sera relié au centre opérationnel d'hypervision urbaine de la Métropole.



Sécurisation de la route d'Uzès - RD 374

Courant janvier 2025, la mise en sécurité de la route d'Uzès va débuter. D'une durée de 3 semaines, les travaux vont consister en la mise en place d'un plateau ralentisseur au niveau du lotissement et d'un cheminement piétonnier.

Ce projet a été rendu possible grâce aux subventions des partenaires (Nîmes Métropole et le Département).

Coût total des travaux : 75 800 euros

Sécurisation de l'avenue des Écoles

Afin d'assurer la sécurité des élèves lors des entrées et sorties de classe, l'avenue des Ecoles a été mise en sens unique.

Campagne d'enrobé

En octobre 2024, une campagne d'enrobé à froid a été réalisée dans toutes les rues de la commune. Au printemps 2025, une campagne d'enrobé projeté à chaud sera effectuée dans certaines rues de Saint-Geniès.

Réfection de la rue des Canebières

Suite à la réfection des réseaux humides (eau et assainissement) par Nîmes Métropole, la voirie de la rue des Canebières a été entièrement refaite.

Coût total des travaux : 168 000 euros dont 117 500 euros à la charge de la commune

Une balayeuse de voirie pour la propreté de la commune

Début 2024, la municipalité a investi dans une balayeuse, qui contribue, chaque jour, à la propreté de la commune.



HARCELEMENT ÉCOLE

Le programme Phare, un programme contre le harcèlement scolaire

Le programme Phare est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées, fondé autour de 5 piliers :

- Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement,
- Former une communauté protectrice autour des élèves,
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement,
- Associer les parents et les partenaires de l'école au déploiement du programme,
- Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.

7 novembre 2024 : Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école

Pour sensibiliser la communauté éducative aux phénomènes de harcèlement dans le milieu scolaire, la journée nationale de lutte contre le harcèlement est organisée chaque année au mois de novembre.

Cette journée est l'occasion de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves d'avoir une scolarité épanouie dans le cadre de la priorité donnée au bien-être.

La Journée nationale de lutte contre le harcèlement



VIE
SCOLAIRE

LE CIMETIÈRE, REFLET DES NOUVELLES PRATIQUES DE GESTION DES ESPACES VERTS

Depuis 2020, nous sommes engagés dans une démarche environnementale qui a conduit à changer les pratiques des services techniques dans les espaces verts, notamment dans un but de préservation de la biodiversité. La municipalité précédente s'était engagée tôt dans le « zéro phyto » dans l'ensemble de ses espaces verts, et nous avons par conséquent été labellisé « Terre saine » par Fredon Occitanie dès 2020.



décompactera le sol, contribuera à le rendre plus perméable et moins susceptible de s'affaisser à la première pluie importante. Oui, des lézards verts et des huppés fasciées, espèces toujours plus fragilisées, fréquentent en toute tranquillité le cimetière. Le lieu de repos de nos défunts peut ainsi être un lieu de vie pour d'autres espèces vivantes et cela nous rappelle que nous faisons partie de cette nature.

De nombreuses autres communes françaises font cette même démarche de (re)végétalisation des cimetières avec réussite pour la biodiversité et approbation de la population. La commission environnement cherche donc à la poursuivre, surtout dans la partie la plus récente du cimetière. Nous souhaitons l'arborer et y installer des bancs afin que vous puissiez vous y recueillir plus sereinement et confortablement. Nous vous rappelons par contre que certains comportements observés au cimetière sont, eux, irrespectueux : il est interdit de pénétrer en voiture dans tout le cimetière, qui n'est pas non plus le lieu pour lâcher votre chien ! Enfin, les bacs de tri mis à disposition vous donnent des indications pour séparer les nombreux déchets générés, merci de les utiliser et de les respecter ! Nous projetons aussi l'ajout d'une zone de tri supplémentaire, pour plus de facilité.

Ce choix vertueux devait être accompagné de nouvelles méthodes. Depuis 2023, suite à la réalisation d'une étude de terrain en 2022 par une ingénieure paysagiste indépendante, une gestion différenciée des espaces verts est appliquée. Cela signifie que leur entretien n'est plus uniforme mais s'adapte en fonction de différents critères, particulièrement l'usage du lieu mais aussi le type d'aménagement paysager présent. Là où nous pouvons laisser de la place à la nature et à la biodiversité, la fauche et la taille sont réduites. D'autre part, l'étude réalisée a permis d'inventorier complètement nos espaces verts dont la surface dépasse les 7 hectares, pour deux agents en charge de les entretenir. Avec la gestion différenciée, les exigences d'entretien, tout en étant plus favorables à une renaturation de certaines zones, sont aussi plus réalistes par rapport aux moyens humains et matériels dont nous disposons. Cela ne veut en aucun cas dire que des espaces sont délaissés, mais cela exige un changement de regard sur la place de la nature dans nos villages très urbanisés et nos espaces verts entretenus jusqu'ici dans l'idée d'une maîtrise totale de l'herbe et de la croissance des végétaux.

Le cimetière fait partie des espaces verts et des zones enherbées y sont donc laissées. Nous avons bien conscience que nous touchons là à un sujet sensible. Aujourd'hui, l'urbanisation, même en milieu rural, nous conduit à voir l'herbe comme « sale » et ainsi laisser pousser de l'herbe dans certains secteurs du cimetière est parfois perçu comme un manque de respect envers les défunts. Ce n'est pas le cas ! Cependant, cela nous demande de revoir notre façon de penser, ce qui n'est certes pas aisé dans un lieu de recueillement et de mémoire, où l'on se rend souvent chargé d'émotions. Un cimetière, avec ses tombes grises, du gravier et pas ou peu de végétaux peut être lugubre. Au contraire, nous pensons qu'un cimetière arboré et enherbé apporte plus de chaleur et de réconfort aux vivants. Evidemment, dans nos régions méditerranéennes, l'herbe qui pousse naturellement ne ressemble pas à un gazon normand mais elle est tout de même un refuge pour de nombreux insectes,

Même si nos choix de gestion des espaces verts ne plaisent pas à tous, ils prennent exemple sur de nombreuses autres communes et sont fait dans l'intérêt commun. Des professionnels indépendants (paysagistes, agents techniques référents d'autres communes, pépiniéristes, agents de Gard tourisme) ont approuvé ces choix. La récompense attribuée par le jury départemental de Villes et villages fleuris (1er prix coup de cœur du département) et l'attribution du niveau 2 du label « Engagé pour le végétal » décerné par Fredon Occitanie le démontrent. Parfois, il s'agit de laisser pousser. Une récente formation a appris aux agents que la taille pouvait elle aussi être différenciée en fonction des végétaux, afin de les laisser fleurir. Vous verrez donc bientôt certains végétaux taillés en juin et non en novembre par exemple. D'autres projets consistent eux à planter des espèces adaptés à notre climat dans des espaces peu denses en végétaux ou entièrement minéralisés : c'est le cas du projet de mini-jardin forêt comestible route de Nîmes avec l'association Ancr'âge ou de la plantation de quatorze arbres rue Fleming. La commission environnement souhaite améliorer le cadre de vie et, aujourd'hui, cela passe tout d'abord par l'adaptation de notre village aux bouleversements climatiques en cours et donc, entres autres, par la (re)végétalisation.



UN GRAND CHOIX DE LIVRES VOUS ATTEND À LA BIBLIOTHÈQUE.

La bibliothèque est ouverte à tous, petits et grands.

Lundi 15h00 - 18h30

Mercredi 13h30 - 18h30

Jeudi 9h30 - 11h30 / 15h00 - 18h30

Vendredi 15h00 - 18h30

Pour rappel la consultation sur place est libre d'accès.

La cotisation annuelle est de 2,50€ pour les enfants et de 4,00€ pour les adultes.

1 Rue du 19 mars 1962 (1^{er} étage avec ascenseur)

bibliotheque@saintgeniesdemalgoires.fr 04.66.63.87.85

Sélection du moment



LE
VILLAGE



LA CULTURE DANS TOUS SES ÉTATS!

Quelle chance nous avons d'avoir un village qui met l'accent sur la Culture dans tout ce qu'elle a de plurielle.

Cet été, se fût le retour du **grand écran**, en plein air, avec la diffusion d'un film sur le parvis de la Mairie à l'occasion des festivités du 14 juillet.

À la rentrée, Nîmes Métropole et son **Jazz Festival** nous ont offert leur soirée d'ouverture. Après avoir swingué au rythme

de **Muyiwa Kunnuji Combo** en 1^{ère} partie, nous avons accueilli, sur notre humble scène, cette grande artiste qu'est **Ayo**, ravissant les oreilles des spectateurs venus en nombre assister à ce concert.

Le 20 décembre ce sera le tour des Vendredis de l'Agglo. Philippe Roche et ses musiciens nous présenteront leur spectacle musical « **Et dieu créa la voix** », mêlant humour et performance vocale.

Enfin, vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas la soirée de la **Saint Patrick** qui aura lieu le vendredi 21 mars 2025, en présence du groupe Green Ducks. On vous en dit plus très vite !

ON BAISSÉ LE RIDEAU SOUS LE 4^{ÈME} FESTIVAL DU THÉÂTRE AMATEUR !

La commission culture de la Mairie, accompagnée par son adjointe déléguée à la culture, Sarah Tournemine, a organisé du jeudi 21 au dimanche 24 novembre, la nouvelle édition du festival de théâtre amateur. Cette année, la programmation s'est voulue volontairement plurielle, respectueuse de cet art qui va bien au-delà du simple divertissement. Les organisateurs ont ainsi encouragé les spectateurs à se poser des questions essentielles sur nos relations aux autres, le poids du milieu social, les choix que l'on fait et ceux que l'on s'impose et de nombreux sujets sociétaux.

Enfin la soirée de clôture a offert aux spectateurs, la touchante pièce « **La Nostalgie des Blattes** », portée par duo magnifique et mettant le point final à cet événement salué par la Fédération Nationale des Compagnies de théâtre Amateur « FNCTA » à travers son représentant de la section gardoise, Jean-Claude Ferrari.

Au terme de ce festival, les prix suivants ont été remis :

- **Prix de la Meilleure Interprétation**, remis par Ysabelle Castor à La compagnie « Accordage » pour « La Nostalgie des Blattes »
- **Prix du Meilleur Spectacle**, remis par Denis Maurin à La compagnie du « Fait Exprès » pour le « Repas des Fauves »,
- **Le Coup de cœur du Jury**, remis par Jean-Christian Vial à La compagnie « Callysphère Théâtre » pour « L'héritage de M. Labatu »
- **Le Coup de cœur du Public**, remis par Renée, habitante de la commune et fidèle du festival, à La compagnie du « Fait Exprès » pour le « Repas des Fauves ».

La commission culture a ensuite remercié toutes les personnes présentes ainsi que les membres du Jury de professionnels pour leur soutien.



LE
VILLAGE



LE PÈRE NOËL À SAINT-GENIÈS LE 14 DÉCEMBRE 2024

Cette année encore, le Père Noël nous fait l'honneur de se joindre à nous afin de rencontrer les enfants de la commune. Il sera accompagné de la Reine des neiges et de son ami Olaf. Différents ateliers seront proposés comme maquillage, sculpture sur ballons, confection de chaussettes de Noël, coin lecture, jeux en bois, jeux de société, magicien, jeux gonflables ...

Il vous attend nombreux pour profiter de cette après-midi festive en attendant son passage à la maison !

Le 14 décembre 2024 de 14h à 18h, foyer et parvis de la mairie

Sport adapté et ouvert à tous



GRATUIT et SANS INSCRIPTION

**TOUS UNIS
DANS
LE SPORT**

**SAMEDI 19
OCTOBRE
DE 10H À 13H**

**HALLE DES SPORTS
SAINT GENIES DE MALGOIRES**

- FOOTBALL
- BOCCIA
- HANDBALL
- BOXE
- TIR A L'ARC



UNE MATINÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DU SPORT ADAPTÉ

Le 19 octobre 2024 de 10h à 13h s'est tenue une matinée de sport partagé avec personnes valides et non valides. Nous avons proposé en collaboration avec l'IME de La Cigale du foot fauteuil, de la boccia.

Différentes associations sportives se sont jointes à nous pour proposer également du hand, de la boxe, du foot, du tir à l'arc et du fit. Tous les participants ont été conquis et ont pu échanger avec les personnes à mobilité réduite ainsi que leurs accompagnateurs éducateurs spécialisés.

Oyé Oyé habitants de Saint Genies,

Un conseil municipal d'octobre sans coram, c'est étonnant ! Un conseil municipal de repli avec d'étonnantes annonces, ça ne l'est plus ! Pouvons-nous avoir une explication sur le futur lotissement chemin de Tavillan ? Dans quelles circonstances ces 4 lots ont-ils été cédés à la commune ? Ne serait-ce pas ceux qu'un célèbre promoteur du coin avait vendus un euro symbolique ? Ce après consultation de la précédente municipalité, l'avertissant de la zone très inondable dans laquelle ils étaient situés ? N'étaient pas t'ils destinés à devenir des espaces verts aménagés pour les administrés ? D'autre part, quel était ce courrier de la préfecture sur les indemnités versées à vos adjoints ? Quel était le but de votre voyage à Madagascar ? Et enfin, combien de mots, de signes ou de pourcentage de page avons-nous pour nous exprimer dans ce bulletin ? A ce sujet, connaissez-vous la fable du renard et de la basse cour ?

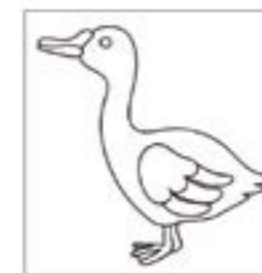
Un jour, lors d'un conciliabule organisé en urgence autour de maître renard, quelques poules et lièvres restant, cherchèrent solution mathématique. Combien de miettes de BN (pardon de BM) seraient laissées à manger aux piafs. Pourcentage ou quantité définie ? Tout cela dépend des entremets voyons...

Par crainte sans doute de voir prospérer de plus en plus d'oiseaux hostiles on surenchérit sur la bêtise du nombre alors que l'on sait depuis toujours que l'oiseau sait prendre de la hauteur et peut se nourrir ailleurs...

Pourquoi tant de craintes chers amis ? Peut être parce que le volatile est partageur et que notre basse-cour, réunie autour de son maître (qui décide de vie ou de mort) ne souhaite pas que l'ensemble de la forêt se nourrisse de croustillant menus.

Du coup, le Renard et sa basse-cour, restèrent bien cloîtrés dans leur prairie à compter, grappiller, quelques miettes en cherchant par tout moyen à bien paraître pour les bois environnants tout en se méfiant des oiseaux de passage qui osent dénoncer leur isolement et leur bêtise à toute la faune et la flore du coin.

Chers amis, cela était notre casard. Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé serait fortuite.



Avons-nous droit à des dessins ?

Michel Martin, Sabine André, Remy Ehrard

LE
VILLAGE

PAGE DE
L'OPPOSITION

TEMPS LIBRE

Si la confiture de citre est tant attendue chaque automne, c'est parce qu'elle ne se limite pas à un simple plaisir gustatif. En effet, tous les fonds récoltés grâce à la vente de ces pots sont destinés à financer divers projets du **jardin de l'Ortalet**. La vente des confitures représente une source de financement cruciale.

Chaque année, les pots s'arrachent dès les premières semaines. Certains viennent en acheter pour soutenir les actions de l'espace socioculturel, d'autres pour le plaisir de retrouver cette saveur unique, symbole de partage et de convivialité.

Elles sont donc à la vente à Temps Libre et dans d'autres petits commerces du territoire.

Ne tardez pas, les pots partent vite !

Stefan Panafieu
Directeur de l'Association Temps Libre



AMPHORE

L'association Amphore œuvre depuis 2015 à Saint-Geniès, elle regroupe plus d'une centaine d'adhérents. L'adhésion est familiale.

L'année 2024 fut riche en projets réalisés.

Des balades : détox pour le début de l'année, nocturne en parallèle de la course organisée par « Courir Ensemble », vigneronne en partenariat avec la cave coopérative

et aussi avec « Temps Libre », dans le cadre d'Octobre Rose.

Mais nous organisons aussi des promenades autour des capitelles que certains restaurent chaque semaine. La dernière,

dénommée « Capitelle des Chênes Verts », a regroupé 26 participants lors de son inauguration autour d'un apéritif et repas partagés. Une nouvelle est déjà en cours de restauration tous les mardis à partir de 13h.

D'autres partenariats existent, toute l'année, avec les écoles et le collège (autour des capitelles et de l'apiculture), le centre de loisirs (éducation à la protection de l'environnement par le ramassage des déchets autour du centre) et aussi participation au forum des associations organisé par la mairie.

AMPHORE propose aussi des visites culturelles toujours très appréciées par nos adhérents.

Cette année, nous avons visité le centre historique d'Uzès et son duché avec une trentaine de participants en 2 groupes.

Dernièrement, nous nous sommes rendus au musée du rail à Nîmes.



Peu de temps avant, une conférence avait été organisée sur la ligne ferroviaire Nîmes-Alès en mairie de Saint-Geniès.

En novembre, le cimetière reçoit comme les années précédentes, quelques adhérents de l'association, pour un petit nettoyage des tombes de nos anciens maires.

Enfin, nous organisons aussi les Journées du Patrimoine. La thématique de cette année était, « les rues du village ». Ces journées font l'objet d'un livret que vous pouvez acheter auprès de notre association.

Cette année notre assemblée générale se tiendra le 3 février à 18h00 à la mairie de St Geniès.

Nous vous y attendons nombreux.



APE

Le bureau de l'APE repart pour une troisième année. L'association compte désormais 25 bénévoles !!



Un travail quotidien permettant l'organisation de huit événements par an.

L'APE a reversée depuis le début de l'aventure 5 800 euros aux coopératives scolaires pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire.

Nos objectifs : **donner le sourire, créer des souvenirs pour les enfants, mettre du dynamisme dans le village autour des écoles, offrir des cadeaux aux écoliers** (livre, médaille, ardoise...), le tout à petits prix afin que toutes les familles en profitent.

Et à la fin de l'année si il reste du bénéfice, le reverser aux écoles pour des projets pédagogiques.

Les manifestations marquante de 2024: le succès de la brocante au cœur du village, l'affluence record aux fêtes des écoles, la réussite du petit déjeuner en musique, offert à tous pour la rentrée scolaire et pour finir cette deuxième édition de la fête d'Halloween avec un foyer transformé en manoir hanté.



Place maintenant à la préparation de Noël aux écoles ainsi qu'au marché de Noël dans le village, avec des nouveautés pour les enfants !!!

L'APE souhaite remercier les parents, les commerçants, les associations, le personnel enseignant, les directrices et le personnel communal pour l'aide à la réalisation des projets pour la jeunesse du village.

ANIMALGOIRES

ANIMALGOIRES FAIT SA 2^{EME} ÉDITION DU FORUM ANIMANIAC

Les 28 & 29 septembre dernier, l'équipe d'Animalgoirès a organisé la 2^{eme} édition de son forum AniManiac. L'objectif de cet événement est de fournir de l'information gratuite aux personnes possédant des animaux, en leur offrant la possibilité de rencontrer des professionnels du monde animalier.

Six conférences ont été proposées, abordant divers sujets, de l'accompagnement dans la séniorité de nos amis à 4 pattes par le Dr Vétérinaire Anne Meunier à la découverte du monde des reptiles par Allan Perdrix étudiant passionné de Nac.

Les visiteurs ont aussi pu échanger avec Suzanne Pieyre ostéopathe, Nathalie Jouglet Comportementaliste félin, Bastien Peria, comportementaliste canin. Sarah Macari, pet

sitter a fait découvrir aux participants le Trix dancing dog et Mélanie Davisseau a proposé des massages pour les toutous de passage. Le dimanche Amphore a accompagné une canimarche à la découverte de notre belle garrigue, Jessica Serra, éthologue, a

proposé une rencontre auteur et les plus petits ont pu se régaler avec les poneys, le château gonflable et la mini bergerie de Julien Chieze.

Un weekend où les gens ont pu venir avec la famille au grand complet, à 2 ou à 4 pattes, vivre un moment en toute convivialité. L'édition 2025 se prépare déjà avec de nouvelles idées. En attendant vous pouvez retrouver et soutenir l'association le 02 février prochain, dans le cadre de son loto.



Don et adhésion : www.animalgoires30190.assoconnect.com - actualités sur facebook et instagram

ANCR'ÂGE

Le projet collectif de végétalisation de l'entrée du village a bel et bien démarré.

La réunion d'information à destination des habitants s'est tenue le 2 mars et a rassemblé une trentaine de curieux. A l'issue de celle-ci, un collectif de douze personnes s'est formé pour participer à la réalisation de ce projet. Il a réuni différentes générations.

Les premiers ateliers se sont déroulés durant les mois d'avril et de mai. Le collectif a d'abord été sensibilisé au concept de jardin-forêt comestible qui est mis à l'honneur dans ce projet de végétalisation. Par la suite, un atelier de conception collective s'est tenu. Les participants, par petits groupes, avec l'appui d'un catalogue de végétaux et de boîtes à maquettes, ont sélectionné et positionné les plantes. La diversité des espèces, la densité de plantation et le design en multi-strates ont été les maîtres mots de ce travail de conception.

Nous pouvons d'ores et déjà vous dire que votre village accueillera des massifs fleuris, des allées de cueillettes, des zones spécifiquement dédiées à la biodiversité mais encore, des plantes médicinales !

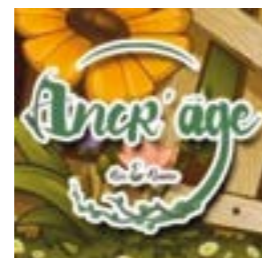
C'est d'ailleurs, en avant-première, que nous vous dévoilons quelqu'un des végétaux que vous retrouverez dans ce jardin-forêt : abricotier, chêne à glands

doux, caroubier, Murier blanc, ragouminier, baguenaudier, myrte, amélanchier, artichaut, hémérocalle et bien d'autres encore !!

Outre le végétal, les habitants participants ont également intégré dans leur réflexion la manière dont tout un chacun habite cet espace. Ainsi, des cheminements ont été dessinés et des espaces de détente ont été pensés et ajoutés à ce superbe travail de design.

Dans un troisième temps, les bénévoles de l'association ont fauché les engrais verts semés quelques mois plus tôt dans la perspective de nourrir le sol en vue des futures plantations. Ensuite, ceux sont treize personnes qui se sont retrouvées pour poursuivre ce travail de préparation de la terre. Cette fois-ci, au programme, amendement à partir de broyat mis à disposition de l'association, gracieusement, par l'entreprise d'élagage de la commune « le temps des arbres ». Nous remercions également l'intervention de Monsieur Berin, qui est venu décompacter une partie du terrain se trouvant devant le collège.

Enfin, en ce début d'automne les plantations ont démarré ! Plusieurs chantiers ont été animés par l'association, en présence des agents communaux, à destination des enfants du village. Une matinée a été réservée à une trentaine d'enfants du



centre de loisir de Temps libre. Ensuite, ceux sont les élèves de grande section de maternelle et ceux des classes de CM2 des écoles communales qui ont activement participé à la plantation d'une partie des végétaux. Ils ont tous été particulièrement enjoués de s'inscrire dans la végétalisation de leur village.

Enfin, plus de 150 végétaux seront encore plantés le samedi 16 novembre au cours d'un chantier participatif ouvert à TOUS ! L'ensemble des habitants du village est appelé à se joindre à ce projet pour orner St Geniès de Malgoires d'un jardin-forêt comestible !

Mais l'aventure n'est pas encore terminée car de nouvelles plantations auront lieu d'ici au printemps 2025. Alors n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux (facebook et instagram) et tenez-vous informés des prochaines dates de plantation !

Nous vous espérons nombreux à rejoindre l'aventure ! N'hésitez pas à nous contacter.

Comestiblement vôtre,

Emma et Myriam, Association Ancr'âge : 06 83 93 47 71 / 06 86 12 16 93

TIR A LARC



« Dès septembre, les activités ont repris au sein du club des Archers de Saint-Geniès. C'est une cinquantaine de jeunes et adultes licenciés FFTA qui vient s'entraîner à la halle aux sports du Collège. Débutants ou confirmés, tous sont ravis de découvrir ou poursuivre leur habileté à tirer «de belles volées».

Deux entraîneurs diplômés Grégory Barthelot et Christian Jalabert plus un aide entraîneur: Jim Tran Van sont là pour permettre une bonne initiation, pousser nos archers à progresser et permettre à ceux qui le désirent de se lancer dans la compétition. D'ailleurs déjà 5 podiums à la première compétition qui a eu lieu à Langlade le 13 octobre. Les compétitions en salle vont s'enchaîner jusqu'au mois de février, avant le début des tirs en extérieur.

La saison dernière plusieurs archers ont été qualifiés pour des compétitions nationales et internationales.

- Nos jeunes: Elise, Quentin et Luigi ont participé avec des scores très intéressants au Tournoi International qui se déroule chaque année à Nîmes (Parnasse et Parc des Expos) en janvier, presque 1200 archers venus du monde entier en 2024.

- Karine et Grégory, Sélection aux Championnats de France double mixte élite à Riom.

- Karine et Kévin, Sélection au Trophée des mixtes à Chennevières/Marne.

- Enfin Sélection au Championnat National Individuel à Saint-Avertin pour Karine S2F qui termine 8 -ème et Grégory S2H.

- Rajoutons à ces superbes résultats l'exploit de notre poussin Théo qui, sélectionné avec l'équipe de poussins gardoise, remporte le Critérium Interdépartemental d'Occitanie.

N'oublions pas le nombre impressionnant de podiums obtenus tout au long de la saison par tous nos compétiteurs. Un grand bravo à tous!

Christian Jalabert entraîneur agréé par l'Inspection Académique du Gard a pu initier plus de 700 élèves dans les écoles de la région.

Pour cette saison, déjà 44 classes ont demandé de renouveler ou de commencer une telle initiation, fort appréciée par les élèves.

Notre club peut accueillir tous les intéressés à partir de 7 ans et sans limites supérieures, (accessible aux handicapés «fauteuil»)

Nous remercions toutes les personnes: élus, associations, comités, particuliers... qui depuis notre création nous aident et nous soutiennent. Le club se porte bien et l'ambiance y est très cordiale et chaleureuse.



AOG BADMINTON

Le club de badminton de Saint Geniès de Malgoirès, vous accueillera avec plaisir. Des cours de badminton sont dispensés afin de progresser.

Possibilité de participer à des tournois dans le Gard.

Ambiance familiale, tous les niveaux sont mélangés pendant les entraînements.

Rappel des heures d'entraînements:

Pour les adultes :

lundi et vendredi de 20h30 à 22h30
mercredi de 18h00 à 20h00

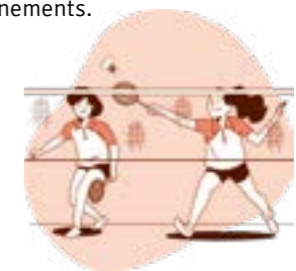
Pour les enfants :

vendredi de 20h30 à 21h30

Cours de badminton :

Enfant le vendredi de 20h30 à 21h30

Adulte le vendredi de 21h30 à 22h30



COURIR ENSEMBLE

Courir ensemble à St Genies de Malgoires, redémarre cette année avec ses adhérents sur un programme varié du mardi au dimanche entre course à pied et marche nordique.

Vous pouvez nous retrouver sur différents événements de la vie du village (noël des enfants...)

mais surtout sur la deuxième édition du duo des 5 serres le 13/06/2025 à 21h30 pour un duo en garrigue de 14 km.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre du mardi au vendredi à 18h30 devant la mairie du village.



Décès

BAYONNE Gisèle, Marguerite, Yvonne, Henriette - Épouse TUDEAU.....07 mars
 CABANEL Hélène, Mathilde - Épouse PENARIER..... 30 janvier
 CANAYER Thérèse, Irène, Marie 15 juillet
 CASTELLANO Nathalie, Anne, Augustine.....07 juin
 CHAMORRO Purification..... 24 juillet
 CREIX Jeannine, Irma, Marie - Épouse VILLARD.....03 mai
 DALLEMAGNE Thi San - Épouse NGUYN06 mai
 DANCAN André, Jean 21 janvier
 DARDEVET Claudine, Liliane, Claudette - Épouse SOLER11 octobre
 DEROUET André, Pierre, Georges 16 février
 DUBOST Anne, Marie, Alice - Épouse DULISCOUËT..... 29 octobre
 FAGET Arlette, Solange - Épouse PIERI 15 août
 FÉBRIER Rose-Marie, Violette..... 09 avril
 GARCIA Denise - Épouse OLLIER.....18 mars
 GARNIER Micheline, Jeanne, Pierrette - Épouse PEZAREIX.....04 octobre
 GENEST Gilbert, Julien04 octobre
 GÉRARD Francine - Épouse IHABADJEN07 mai
 GORET Jacques, Émile09 octobre
 JULIAN Liette - Épouse PANATTONI 04 mars
 LOZA Monique, Marie, Louise - Épouse ROCHER24 février
 MALLET Mireille, Eliane, Anne-Marie 17 avril
 NICOSIA Salvatore..... 25 juillet
 PERROT Gérard, Daniel 28 août
 PEYRE Pascale, Simone.....22 mai
 TIRAND Paul, Jules, Joseph..... 25 avril
 TRAMUNT Emmanuel, Elias, Joseph..... 06 août
 TRATNJEK Frédéric, Franc 05 juin
 VERRIER Gilbert, Marcel, Arthur15 mai

Naissances

CANOVAS Izanné le 31 août à Nîmes
 DRUMELLE LAHOTTE Rose..... née le 20 août à Nîmes
 GIL Elena, Sandranée le 22 juin à Nîmes
 GOURAT Madlina, Cindy, Josefa.....née le 31 janvier à Nîmes
 GUYARD Bella, Nikita, Chalya.....née le 12 septembre à Alès
 EL AZRAK Mohamed-Yakine né le 10 mai à Nîmes
 HUBBEL Solalné le 19 mars à Nîmes
 LATCHOUMANE Rafaelné le 24 mars à Nîmes
 LOPEZ Jadenée le 20 avril à Montpellier
 MARRE Alexia, Nathalie, Christinenée le 07 septembre à Alès
 OUARIBA Aaron né le 07 mai à Nîmes
 PATRUNO Ysé, Graziella née le 5 octobre à Montpellier
 RAZZOUKI Younèsné le 16 septembre à Alès
 ROUSSEL Louise, Marysa..... née le 16 février à Nîmes
 SANCHEZ Adèle, Catherine, Antonia..... née le 12 septembre à Nîmes
 SCHUTZ Céléna Morgane Naomie Sérèna née le 09 janvier à Nîmes
 VITTEAU BARTY Lyanna, Françoise, Danielle..... née le 21 septembre à Nîmes

Mariages

ALONZO Alexandra, Marie-Ange, Antoinette • KAPETANAKOS Jonathan, Dimitri ...07 septembre
 CHARLES Orlane, Océane • SEGESSER Clément, Quentin..... 29 juin
 ERRAZZOUKI Nawel • MAKRANI Yassine 26 juillet
 LAFABLE Laura • GARRIGUES Sylvère, André 08 juin
 LAFONT Emeline, Léa • JALABERT Florian, Félix, Charles.....06 juillet 2024
 RAGOT Amélie, Madeleine, Nicole • CHIEZE Julien, Michel, Nicolas..... 26 juillet
 TEISSIER Brigitte • CHAMORRO Juan-Antonio..... 13 avril
 ZAPPATERRA Nelly • GATTA Giuseppe..... 29 juin
 ZOUITA Sarah • ELOUAHRANI Bilel Walid05 octobre

ÉTAT
CIVIL

NOVEMBRE 2024

16 LOTO - La Boule du Griffon

DÉCEMBRE 2024

01 LOTO - Union Taurine

20 Vendredi de l'Agglo - « Et Dieu créa la Voix » de Philippe Roche

JANVIER 2025

11 et 12 LOTO - APE

25 LOTO - Handball

19 LOTO - Génération Mouvement

26 LOTO - Paroisse Catholique

FÉVRIER 2025

08 LOTO - Pompiers

09 LOTO - Foot La Regordane

MARS 2025

15 LOTO - Collège

21 Fête de la Saint Patrick à partir de 19h avec le Groupe Green Duck

AVRIL 2025

05 AM Conte à la bibliothèque
Intervenant : Eric Derrien

À VOS
AGENDAS

Traiteur sur Saint-Génies-de-Malgoirès

Péché Mignon
TRAITEUR

Pour votre événement Péché Mignon s'adapte à vos idées et vos envies, et vous propose un suivi personnalisé durant toute l'organisation de votre réception.

Vincent Panafieu ☎ 06 64 25 73 30
✉ panafieu.v@orange.fr

OPB
OPB EXPERTISES
Occitanie Pathologie du Bâtiment

07 55 68 12 37
expert@opb-expertises.fr
6 Impasses des Arènes - 30190 St-Genies-de-Malgoires
www.opb-expertises.fr

Intermarché SUPER

LeDRIVE Intermarché

Du lundi au samedi 8h30 - 19h30 non stop et dimanche de 9h00 à 12h30

04 66 63 08 02
30190 St-Genès de Malgoirès

ST-GENIÈS

DE MALGOIRÈS



DÉCEMBRE 2024